

PHILIPPE POUTOU – Nouveau Parti Anticapitaliste

Taxation des plus riches

Philippe Poutou estime nécessaire de reconstruire un ISF incluant l'ensemble du patrimoine et souhaite supprimer la flat tax.

En ce qui concerne l'impôt sur l'héritage, il projette de taxer les successions progressives au même taux que l'impôt sur le revenu, en prévoyant des montants minimum et maximum pour les petits patrimoines, ce qui concerne 75% de la population française.

Point d'attention :

Le programme de Philippe Poutou ne comprend pas de surtaxe pour les patrimoines les plus polluants.

Sa proposition sur l'héritage mériterait des précisions, notamment l'avenir des multiples niches fiscales existantes qui permettent aux plus riches d'échapper à l'impôt.

Progressivité de l'impôt

Le candidat du Nouveau parti anticapitaliste envisage de renforcer la progressivité de l'impôt sur le revenu et se déclare en faveur du plafonnement ou de la suppression de la plupart des niches fiscales.

Point d'attention :

Philippe Poutou souligne à raison la nécessité de protéger le budget de la CSG, il ne faut en revanche aucune proposition pour la rendre plus progressive.

Impôt des multinationales

Philippe Poutou annonce qu'il ne baissera pas les impôts de production et qu'il limitera les niches fiscales profitant aux multinationales.

Point d'attention :

Le candidat ne déclare rien sur l'impôt minimum des multinationales.

Taxer la spéculation

Le programme de Philippe Poutou ne comprend aucune mesure relative à la taxation de la spéculation.

Fiscalité écologique

Le programme de Philippe Poutou ne comprend aucune mesure relative à la fiscalité écologique. Aucune trajectoire de sortie des niches fiscales climaticide n'est publiée.

Fiscalité féministe

Le programme du candidat ne comprend aucune proposition en matière de fiscalité féministe. Le candidat ne se prononce pas en faveur de la déconjugalisation de l'impôt sur le revenu ce qui permettrait de lutter contre la spécialisation au sein des couples et les inégalités de salaires entre les hommes et les femmes. Il ne s'engage pas non plus à revoir la fiscalisation des pensions alimentaires pour éviter que le versement d'une pension ne prive une mère seule des minimas sociaux. Il souhaite en revanche que l'allocation adulte handicapé (AAH) soit déconjugalisé.